

## Agent(e) à la commission jeunesse - Liste d'admissibilité

**Service :** Loisirs, des sports et du développement des communautés  
**Division ou Section :** Planification et développement des communautés

**Numéro de concours :** INT-BLC-2018-267  
**Nature d'emploi :** Liste d'admissibilité  
**Nombre de postes :** 1  
**Date de fermeture (jj/mm/aaaa) :** 20/09/2018  
**Lieu de travail :** Tous les secteurs de la Ville de Gatineau  
**N° de référence :** J0918-0112

---

*Vous avez le goût d'un travail satisfaisant et qui offre des défis à votre mesure? La Ville de Gatineau est l'endroit par excellence où travailler, de par la diversité des emplois et les nombreuses opportunités de carrière que l'on y retrouve. Le dynamisme et le bien-être des 3500 employés sont au coeur des préoccupations de la Ville.*

*Cette dernière s'est d'ailleurs dotée de valeurs qui sous-tendent les choix, les décisions et les actions des personnes qui y travaillent : Respect, Approche client, Leadership visionnaire, Engagement, Bien-être et Éthique et justice. Gatineau est la quatrième ville en importance au Québec avec une population de près de 285 000 habitants.*

### Résumé des fonctions

Le titulaire assure la réalisation des différents projets identifiés par la Commission, élabore et coordonne des stratégies d'autofinancement, de promotion et de représentation, agit comme secrétaire de la Commission et accomplit tout autre mandat lié à la mission du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés qui pourrait lui être confié.

### Qualifications et exigences

- Posséder un baccalauréat en sciences sociales ou toute autre combinaison de formation et d'expérience jugée pertinente.
- Posséder quatre années d'expérience.
- Posséder un permis de conduire valide.
- Posséder une capacité d'analyse.
- Être créatif, faire preuve d'innovation.
- Posséder une bonne connaissance du français écrit.
- Avoir un bon sens de l'environnement.
- Savoir s'adapter.
- Savoir organiser et orchestrer.
- Démontrer un sens du partenariat.
- Avoir de bonnes interactions au travail.

**Processus de dotation**

Examens et entrevue

Capacité d'analyse (15 %)  
Créativité / Innovation (15 %)  
Communication écrite - français (15%)  
Sens de l'environnement (10%)  
Savoir s'adapter (15%)  
Savoir organiser / orchestrer (10%)  
Sens du partenariat (10%)  
Interaction au travail (10%)

**Horaire de travail**

35 heures/semaine (Réf. : article 24.01 a) de la convention collective des cols blancs).

**Salaire**

Taux horaire de 38,39 \$ à 47,99 \$, selon la classe 11.

**Inscription**

À tous les employés cols blancs de la Ville de Gatineau. Pour les postes permanents, la priorité est donnée aux salariés permanents, aux salariés à l'essai et aux salariés temporaires en vertu des paragraphes 10.12 a) à c) de la convention collective des cols blancs.

Cette liste servira à combler un ou des postes permanents et des affectations temporaires.

Les employés de la Ville de Gatineau intéressés à cet emploi doivent faire parvenir leur candidature avant 23 h 59 le 20 septembre 2018 par le biais de l'intranet en sélectionnant l'option "Offre d'emploi à l'interne" puis en complétant votre profil dans la section "Mon profil" et en appuyant sur "Postulez maintenant" au bas de l'affichage.

Une copie du dernier relevé de notes officiel académique et/ou l'original du diplôme sera exigé lors des examens et/ou de l'entrevue.

Il appartient au candidat de fournir un curriculum vitae qui contient les précisions qui permettront d'établir avec justesse si celui-ci rencontre les exigences du poste sur le plan de la scolarité et de l'expérience.

Le nombre de poste est estimatif et sera ajusté en fonction des besoins.

La Ville de Gatineau applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature.

Nous vous remercions à l'avance de votre candidature. Cependant, seules les personnes retenues seront contactées.